



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES VAUDOIS

Communiqué de presse

La FSF a convoqué ce 21 janvier 2008 l'ensemble de ses membres actifs (5200) au vu de l'importance des enjeux salariaux et syndicaux actuellement discutés avec le Conseil d'Etat.

L'Assemblée plénière a pris acte des propositions faites par le Conseil d'Etat après les deux séances des 14 et 18 janvier ainsi que du calendrier à venir: 3 séances de négociations sont prévues en février (4, 19 et 22 février).

L'Assemblée plénière relève que le système actuellement proposé est défavorable aux actuels employés de la fonction publique, hypothéquant gravement leur salaire carrière. De plus Decfo-sysrem ne répond pas aux exigences du principe d'égalité de traitement. Elle juge donc que les ouvertures du Conseil d'Etat sont largement insuffisantes et plus qu'incertaines.

Elle constate avec exaspération que la situation devient inacceptable pour les collaborateurs et collaboratrices dont la situation professionnelle se péjore de plus en plus. Elle note avec regret le peu de respect dont le Conseil d'Etat semble faire preuve vis-à-vis de sa fonction publique.

C'est pourquoi, l'Assemblée plénière extraordinaire confirme le préavis de grève du 31 janvier 2008, appuyant ainsi la décision de l'Assemblée des délégués du 18 janvier 2008 et la résolution du 6 décembre dernier de l'ensemble de la fonction publique.

Saisi, l'organe de conciliation, habilité à autoriser la grève, devra encore délivrer un pv de non-conciliation le 24 janvier prochain rendant ainsi licite une mobilisation massive des employés de la fonction publique.

C'est pourquoi, en appelant à la grève du 31 janvier, la FSF manifeste sa volonté de refuser toute péjoration des conditions de travail des collaboratrices et collaborateurs de l'Etat, tout en cherchant, par la négociation, des solutions visant à supprimer toutes les défaillances détectées.

M. Alain Martin – Président ad interim - 076 536 43 22

M. Daniel Cretegy – chargé de communications - 079 232 39 80

Mme Béatrice Métraux. – Secrétaire général de la FSF – 079 703 82 29